



# Union Fédérale des Syndicats de l'État - CGT

Montreuil, le 15 janvier 2024

Madame Nathalie Colin

Directrice Générale de l'Administration et de la Fonction publique

Objet : Préavis de grève pour les journées du 1<sup>er</sup> au 31 mars 2024

Madame la Directrice générale,

Les politiques mises en œuvre par Emmanuel Macron et ses gouvernements successifs, par 49-3 ou avec le Rassemblement national, sont toujours plus régressives et même contraires aux principes et valeurs d'égalité, de fraternité et de liberté de la République à l'image de la loi "asile et immigration" promulguée par Emmanuel Macron.

La Confédération Générale du Travail, l'Union fédérale des syndicats de l'État Cgt, appellent les personnels à combattre cette loi de la honte qui doit être abrogée.

Le pouvoir exécutif entend construire une nouvelle séquence de recul des droits du monde du travail, des personnes actives, retraité.es, privé.es d'emploi, des jeunes, des femmes avec, entre autres, une nouvelle "réforme du marché du travail", de nouveaux coups portés contre les systèmes de sécurité et de protection sociales, une plus grande austérité budgétaire, la paupérisation des salarié.es, des retraité.es, etc.

Dans la Fonction publique, l'annonce d'une année blanche au titre de l'évolution de la valeur du point d'indice est irrecevable.

La volonté d'introduire toujours plus de rémunération au mérite est une négation des éléments constitutifs du travail dans la Fonction publique qu'il s'agisse de ses finalités, de sa dimension collective, de la reconnaissance des qualifications, ... Ce type de rémunération n'est par ailleurs pas pris en compte dans le calcul des pensions. Il est source de discriminations et accroît les inégalités, plus particulièrement entre les femmes et les hommes.

C'est inacceptable!

Dans un tel contexte, l'Ufse Cgt appelle les personnels à se mobiliser pour imposer d'autres choix.

Le 8 mars 2024, journée internationale pour les droits des femmes, l'Ufse appelle les personnels à se mettre en grève et à manifester pour, notamment, le droit à l'avortement, la fin des violences sexistes et sexuelles, l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes, la reconnaissance des filières professionnelles à prédominance féminine.

**Union Fédérale des Syndicats de l'État - CGT**

263, Rue de Paris - case 542 - 93514 Montreuil CEDEX tel: **01 55 82 77 56** - mel : [ufse@cgt.fr](mailto:ufse@cgt.fr)

Le 19 mars 2024, dans le prolongement de l'appel unitaire de l'ensemble des organisations syndicales représentatives des personnels de la fonction publique, l'Ufse appelle les personnels à se mettre en grève et à participer à toutes les initiatives qui seront organisées sur l'ensemble du territoire pour, notamment, la revalorisation immédiate et significative de la valeur du point d'indice, des traitements, des salaires, des retraites, des pensions ; l'égalité entre les femmes et les hommes, l'amélioration des conditions de vie et de travail de toutes et tous, pour l'abandon du projet de loi "Fonction publique".

L'Ufse dépose un préavis de grève du 1er au 31 mars 2024.

Dans le cadre de ces journées de mobilisation du 1<sup>er</sup> au 31 mars 2024, des agentes et des agents pourraient choisir de participer à ces actions en cessant le travail.

Le présent courrier vaut donc préavis de grève pour tous les personnels de la Fonction Publique d'Etat, ainsi que pour la nuitée en amont et en aval de ces dates.

Veuillez agréer, Madame la Directrice générale, l'expression de nos salutations distinguées.



Céline Verzeletti  
Co-Secrétaire Générale de l'UFSE



Christophe Delecourt  
Co-Secrétaire Général de l'UFSE